

Achats et Logistique

INTITULE DU POSTE :
Technicien de maintenance

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :
Chef du Service Gestion et Maintenance des locaux

1. Finalité(s)

Contribuer au bon fonctionnement des installations et équipements techniques du siège de l'ANP

2. Missions

- I. **Mettre en œuvre les actions de contrôle technique et d'entretien des Installations techniques du siège de l'ANP ;**
- II. **Superviser la maintenance préventive et curative des installations techniques du siège de l'ANP.**

3. Activités principales

- I. **Mettre en œuvre les actions de contrôle technique et d'entretien des Installations techniques du siège de l'ANP :**
 - Assurer le contrôle périodique des installations techniques (électriques, climatisation, plomberie, ascenseur, monte-charge, etc.) ;
 - Mettre en place et suivre un programme d'entretien préventif pour garantir le bon fonctionnement des équipements techniques ;
 - Effectuer des rondes de vérification régulières des équipements techniques pour anticiper les défaillances ;
 - Diagnostiquer rapidement les pannes et assurer les interventions de première urgence, lorsque nécessaire ;
 - Contrôler le bon fonctionnement des systèmes de sécurité incendie (alarme, extincteurs, etc.) ;
 - Consigner toutes les anomalies détectées et les interventions effectuées dans un registre de suivi.
- II. **Superviser de la maintenance préventive et curative des installations techniques du siège de l'ANP :**
 - Coordonner et superviser les équipes responsables de la maintenance préventive et curative des installations techniques.
 - S'assurer que les réparations et interventions sont réalisées dans les délais et conformément aux normes de sécurité et de qualité.
 - Répondre aux demandes d'intervention des différentes entités du siège en fonction des urgences et priorités.
 - Gérer le suivi des actions de maintenance, en veillant à ce que chaque problème technique soit résolu efficacement et dans les règles de l'art.
 - Effectuer des vérifications après chaque intervention pour s'assurer de la remise en état complète des installations.
 - Rédiger des rapports réguliers sur l'état des installations et des actions entreprises, en prenant en compte les retours des différentes équipes.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Entités centrales

Relations externes :

- Les prestataires externes.

5. Profil requis

Formation de référence : Lauréat d'un établissement public ou privé reconnu équivalent (Bac+2) ;

Spécialité : Technicien spécialisé en automatisation et instrumentation industrielle, Electromécanique des systèmes automatisés ou équivalent ;

Expérience : Deux (02) ans minimum.

6. Compétences

Savoir :

- Bonne connaissance des méthodes de contrôle et de vérification techniques ;
- Bonne connaissance des principes de la maintenance industrielle ;
- Bonne connaissance des aspects importants de l'électronique, de l'informatique et de l'automatisation industrielle ;
- Bonne connaissance des principes de fonctionnement du matériel audiovisuel et informatique.

Savoir-faire :

- Maîtrise des opérations de vérification et de contrôle des composants électroniques et informatiques ;
- Maîtrise des diagnostics et des remises en état des composants électroniques et informatiques ;
- Bonnes connaissances générales en informatique ;
- Capacité superviser les opérations de maintenance technique.

Savoir- être :

- Qualités relationnelles et de dialogue ;
- Rigueur et méthode ;
- Sens de responsabilité.

